

**Comité Régional des Services de
Transport**

COREST

EST MOSELLAN

RELEVÉ DE CONCLUSIONS

**Réunion du 04 octobre 2022 à 18h30
Salle des Congrès — FORBACH**

Le présent relevé de conclusions ne reprend pas l'intégralité des débats mais en présente une synthèse. Les interventions des participants du COREST ainsi que les précisions apportées sont regroupées par thème.

Le présent relevé de conclusions ainsi que le document de présentation projeté lors du COREST Est Mosellan sont accessibles en ligne sur le site Internet de la Région Grand Est : <http://www.grandest.fr/comites-regionaux-services-de-transport-corest/>

La liste des participants au COREST est en annexe du présent relevé.

M. CASSARO, Conseiller Régional et Président du COREST Est Mosellan, souhaite la bienvenue aux participants, salue les élus, présente et remercie les intervenants.

Il rappelle que le dernier COREST Est Mosellan s'est tenu le 23 septembre 2019 à FREYMING-MERLEBACH.

Après 2 années de suspensions liées aux conséquences de la situation sanitaire, la Région a relancé l'organisation des COREST (COmités REgionaux des Services de Transport) dans les différents territoires du Grand Est. Cette instance est un lieu d'échanges privilégié pour l'amélioration de la satisfaction des usagers.

Elle permet de déterminer des axes de travail de groupes thématiques tels que l'information des voyageurs, la vie des lignes, ou vers des études de mobilité comme celle entre la Moselle-Est et le Luxembourg.

La Mobilité croise diverses compétences régionales :

- Par l'enjeu de l'attractivité : par la bonne desserte des métropoles, des zones périurbaines et des zones rurales au travers d'une politique de transport volontariste.
- Par l'enjeu économique : permettant le déplacement des actifs illustré par la desserte développée entre Metz et Forbach depuis 2016
- Par l'enjeu environnemental et la réduction des émissions permise par l'usage du transport collectif.

1. Actualités de la Région Grand Est

Pour la Région Grand Est en tant qu'Autorité Organisatrice des Mobilités, l'enjeu du passage de la décarbonation des transports est primordial. Réduire l'empreinte carbone de la mobilité, participer au désenclavement des territoires sans jamais délaissier la qualité de son offre, tel est le leitmotiv de la Région Grand Est.

Le Grand Est bénéficie du 1^{er} réseau ferroviaire de France (hors Ile de France) et que comparativement à d'autres régions, les citoyens du Grand Est sont proportionnellement plus nombreux à prendre le train qu'ailleurs. Ainsi, 15 % du réseau ferroviaire national est situé dans le Grand Est, alors que sa population représente seulement 8,5 % de celle de la France.

Depuis 2019, la Région Grand Est a réuni tous ses réseaux de transports sous un seul et même nom : Fluo Grand Est, pour un service unifié et plus lisible. Cette nouvelle marque rassemble l'ensemble des réseaux routiers et ferroviaires gérés par la Région Grand Est en tant qu'Autorité Organisatrice de la Mobilité. Fluo se décline également en un site internet Fluo.eu.

Avec plus d'un milliard d'euros en 2021, dont 523 M€ pour le financement du TER, 242 M€ pour le routier (scolaire et interurbain) ou encore plus de 143 M€ pour l'acquisition de matériel roulant, l'enveloppe consacrée aux mobilités dans le Grand Est constitue le 2^{ème} poste de dépense et représente plus de 30% du budget régional.

D'ici 2030, la Région Grand Est a prévu d'investir pour l'acquisition ou la rénovation de matériel roulant à hauteur de plus d'1,2 milliard d'euros.

Malgré les confinements et les recommandations de télétravail, la Région Grand Est a été la seule Région (hors Ile de France) à avoir maintenu un plan de transport le plus haut possible durant les deux dernières années.

Partant du postulat que le premier levier de reconquête du train est le niveau d'offre, la Région Grand Est a lancé un grand plan d'actions de développement de l'offre ferroviaire dès le service annuel 2022.

L'évolution de la gamme tarifaire, décidée en séance plénière du Conseil Régional fin 2021, présente l'avantage de la simplicité et de la lisibilité : le même taux de réduction pour tous, partout, tout le temps, en contrepartie de la possession d'une carte unique.

Par ailleurs, depuis quatre décennies, l'effort de maintenance sur les Lignes ferroviaires de Desserte Fine du Territoire (LDFT) a recherché la pérennisation de leurs composants seulement à court-moyen terme, faute de moyens suffisants pour pérenniser ces infrastructures sur le temps long.

Cette situation se traduit par un vieillissement avancé des composants de l'infrastructure de tous types, pour beaucoup en limite d'âge. Elle génère de sérieuses menaces sur la pérennité d'une desserte ferroviaire de qualité pour de nombreux territoires périurbains à ruraux.

À l'échelle du Grand Est, près de 800 km de lignes sont concernées. Leur remise en état et pérennisation à moyen terme en conséquence est estimée à plus d'un milliard d'euros entre 2020 et 2032, en complément des quelques 220 M€ déjà exécutés entre 2016 et 2020.

Au regard de l'ampleur de ces opérations et de l'impossibilité de les financer selon la contractualisation État-Région, la Région s'est accordée avec l'État et SNCF Réseau à travers un protocole signé à Girancourt le 20 février 2020, sur une répartition des Lignes de Desserte Fine du territoire régional. SNCF Réseau conserve pleinement la charge des lignes de vocation structurante et la Région s'organise pour reprendre la gestion des autres lignes, hors de son cadre de compétence strict, avec un appui financier ponctuel de l'État.

Compte-tenu des besoins nécessaires à court terme sur les LDFT, pour éviter que l'apparition de désordres techniques ne génère des ralentissements ou des interruptions de circulation, la Région –au-delà de son périmètre de compétence strict– et l'État financent conjointement dans le cadre des Contrats de Plan Etat Région (CPER) un programme de travaux d'urgence annuels, qui couvre la période 2020-2025. La section Béning – Sarreguemines est concernée.

Ce programme reste cependant insuffisant pour assurer dans la durée la qualité de service et les performances de l'infrastructure. Des travaux conséquents sur l'infrastructure seront pour cela nécessaires le plus vite possible.

Enfin, la Loi du 27 juin 2018 pour un nouveau Pacte Ferroviaire transpose en droit national le "quatrième paquet ferroviaire" pour la construction d'un espace ferroviaire unique européen (libre accès aux réseaux ferroviaires et aux marchés ferroviaires nationaux, réforme de la gouvernance des gestionnaires d'infrastructures). Elle définit également les modalités de l'ouverture à la concurrence des services conventionnés de transport ferroviaire de voyageurs (calendrier d'ouverture, etc.).

Ainsi, jusqu'en décembre 2023, les Régions pourront continuer à attribuer des contrats à la SNCF, pour une durée maximale de 10 ans. Passé cette date, tous les contrats seront obligatoirement mis en concurrence.

La ligne Metz – Forbach – Sarrebruck est comprises dans le lot transfrontalier France – Allemagne (qui comprend 7 lignes au total), dont l'appel d'offres est en cours.

2. Vie des lignes régionales :

M. DAVID, Directeur de Lignes Porte d'Allemagne (SNCF Voyageurs /TER Grand Est) a salué le récent départ en retraite de Mme MAZZONI, en charge des lignes de ce secteur et présenté la nouvelle responsable de la satisfaction clients, Mme FEISTHAUER. Il a ensuite présenté la restitution des statistiques de fonctionnement des lignes et fait marquant en 2022 et 2023.

Il est revenu sur les aléas subis lors de la mise en place de substitutions routières entre Béning et Forbach au printemps 2022. Celles-ci ont été complexifiées par un manque de disponibilité de cars et conducteurs auprès de l'ensemble des transporteurs routiers.

Concernant la fréquentation, celle-ci est en augmentation de 30% pour les usagers occasionnels et avec un retour vers les niveaux de 2019 pour les abonnés.

M. UMBER de Rémilly, a souligné la modification de desserte Metz-Sarreguemines en 2023 avec l'ajout d'arrêts omnibus entre Metz et Rémilly sur le train de 16h24.

Il a été précisé que cette adaptation a été rendue nécessaire afin d'assurer des besoins scolaires entre Metz et Rémilly dans le cadre de l'évolution de la desserte Metz-Sarrebourg. Et qu'il conviendrait de pouvoir trouver une autre solution pour les services 2024/2025.

M. PITZIUS, interroge sur les suites des études de desserte Sarre-Forbach-Thionville-Luxembourg.

La Région s'est positionnée en faveur d'un soutien à la poursuite des études par un acteur local tel que l'Eurodistrict Sarre-Moselle.

Un usager des lignes interurbaine Fluo57 a sollicité la modification du tracé de la ligne 129 sur le secteur de Behren - Bousbach.

La demande a été prise en compte par le service transport de la Maison de Région de Metz.

Il a été souligné l'opportunité de développer des facilités d'accès du bassin de Forbach vers Strasbourg en complément de l'offre déjà développée vers les pôles universitaires des métropoles de Metz et Nancy

Suite à une question sur la disponibilité des « Petits Prix », il a été précisé que ceux-ci ne sont distribués que sur les canaux digitaux compte tenu de leur contingentement.

3. Travaux sur le réseau

SNCF Réseau précise que les travaux présentés en COREST ne sont pas exhaustifs, ce sont ceux qui impactent le plan de transport.

4. Gares et Accessibilité

M. OLMETTA a présenté les travaux sur les gares et points d'arrêts du COREST.

Les élus de la Mairie de Béning ont fait part de leur volonté de faire aboutir un projet d'aménagement autour de la gare permettant de développer l'offre de stationnement.

Les ressources des différents acteurs SNCF (Gares et Connexions, foncier SNCF) seront remobilisées pour trouver de nouvelles solutions.

M. LIMBACH a demandé si une reprise des locaux du buffet de la gare était à l'ordre du Jour. SNCF Gares et Connexions a précisé être sans nouvelles du porteur de projet.

M. CASSARO, en clôture de cette réunion du COREST Est Mosellan, résume les échanges du jour :

- desserte transfrontalière (amélioration des dessertes Metz-Sarrebruck et ouverture vers le Luxembourg),
- nécessité d'apporter des solutions pour l'intermodalité (stationnement et multimodalité) en gare de Béning
- identification d'enjeux de mobilité Est-Ouest : lien vers Strasbourg et positionnement sur l'axe TGV-ICE Paris Francfort.

ANNEXE n°1 : Liste des présents/excusés du COREST Est Mosellan

Tribune et représentants

Président du COREST

Alexandre CASSARO, Président du COREST Est Mosellan, Conseiller régional de la Région Grand Est, maire de Forbach

SNCF Voyageurs :

Olivier DAVID, Directeur de lignes TER Portes d'Allemagne

SNCF Réseau :

Florence KRAEMER, Responsable de l'Unité Voyageurs, Direction territoriale Grand Est, Pôle Clients et Service

Patrick KERGUIGNAS, Chargé de compte TER Lorraine/Champagne Ardenne - Pôle Clients et Services, Unité Voyageurs

SNCF Gares&Connexions :

Dominique OLMETA, Directeur des gares, Direction Territoriale Gares Grand Est, Unité Gares Lorraine

Région Grand Est – Direction des Transports et de la Mobilité :

Valérie SCHNEIDER, Chef du Service Organisation de l'Offre Ferrée

Guillaume LETERME, Chargé de mission, Service Organisation de l'Offre Ferrée

Inscrits et signataires de la liste de présence

Région Grand Est – Maison de Région de Metz :

Sylvie JACQUEMET, chef du service Transports

SNCF Voyageurs :

Christian BICHELBERGER, Adjoint du Directeur de Lignes TER Porte de d'Allemagne

Natacha FEISTHAUER, Responsable de satisfaction client – Direction de Ligne TER Porte d'Allemagne

Bernard HOELLINGER, conseiller technique Agglomération de Forbach,

Dominique LIMBACH, Vice-Président de la Communauté d'Agglomération Sarreguemines Confluences, conseiller municipal de Sarreguemines

Simone RAMSAIER, maire de Béning les St-Avold,

Lucien TARILLON, adjoint au maire de Béning les St-Avold,

Laurence NEUMAYER, adjointe au maire d'Oeting,

Bernard PETRY, adjoint au maire de Hombourg-Haut,

Jean-Bernard MARTIN, maire de Cocheren,

Jérémy LAUER, président de FORBUS, adjoint au maire de Forbach,

Natacha KOENIG, directrice de FORBUS (régie des transports de l'Agglomération Porte de France),

Mélanie DAHLEM, Direction Départementale des Territoires, DT Sarreguemines,

Bedda OUSGA, directrice Centre social Accès de Hombourg-Haut,

Sandra NICOLAY, usagère,

Jean UMBER, usager,

Said MANNA, usager,

Yann LENTZ, usager,

Jérémie GABISZ, conducteur de car,

Erhard PITZIUS, Plateforme Mobilité Saar-Lor-Lux,

Claude BRAUER, Association T2SB,
Thierry VAN OOST, TRANSDEV Grand Est,

Excusés :

François GROSDIDIER, *Vice-Président de la Région Grand Est, Président de l'Eurométropole de Metz et Maire de Metz,*

Dominique LAURENT, *préfète de Sarreguemines,*

Laurent KLEINHENTZ, *maire Farébersviller,*